

Compte-rendu du Conseil Municipal du mardi 12 décembre 2017

Excusés : *GUERN-LAPORTE Sandrine & LEDAUPHIN Cédric*

Absent : *FLEURY Jacky*

10/13 présents (12 votants)

*Mme GUERN-LAPORTE Sandrine donne pouvoir à Mme LEGROUX Véronique
M. LEDAUPHIN Cédric donne pouvoir à M. FORGET Jean-François*

MAYENNE COMMUNAUTÉ (TEPCV)

Nous devons prendre une nouvelle délibération concernant les travaux de la liaison verte entre les communes de LA BAZOGE-MONTPINÇON et ARON. En effet, suite au retour en arrière de l'État pour ne plus verser les subventions promises, il nous faut, par le biais de cette délibération, prouver que les travaux seront commencés avant la fin de l'année 2017 et nous devons annoter le montant total des travaux.

Une réunion TEPCV entre les élus communautaires concernés et les services de l'État se déroulera le mardi 19 décembre 2017. Un retour de ce qui aura été dit sera fait par mail à nos élus.

Nous délibérons (dont 2 voix par pouvoir) :

**Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00**

MAYENNE COMMUNAUTÉ (P.L.H)

Le Plan Local de l'Habitat (P.L.H) a été validé en conseil communautaire durant le mois de novembre. Il appartient, dorénavant, aux conseils municipaux de délibérer sur ce PLH. Ce dernier est une donnée de l'avenir du nombre de logements sur nos communes, mais également pour différentes aides aux rénovations privées et urbaines.

Nous délibérons (dont 2 voix par pouvoir) :

**Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00**

ÉCOLE – Rythmes scolaires

L'Inspection Académique demande notre position pour la rentrée scolaire 2018/2019 (nous avons jusqu'au 15 janvier 2018 pour nous prononcer). Reviendrons-nous à la semaine de 4 jours ? Resterons-nous à la semaine à 4.5 jours ?

Un point financier a été fait car les emplois aidés ne seront pas pérennes et la masse salariale se verra fortement augmentée. Les institutrices ont exprimés leur avis. Pour les sections allant de PS à CP, l'idéal serait de revenir à la semaine de 4 jours (fatigue des enfants ressentie) alors que pour les sections de CP à CM2, il serait bon de conserver les 4.5 jours (meilleurs apprentissages durant la matinée).

Nous proposons de revenir à la semaine à 4 jours (restons dans l'attente des rencontres entre le monde de l'enseignement et les parents d'élèves).

Nous délibérons (dont 2 voix par pouvoir) :

Pour : 10
Contre : 01
Abstention : 01

Une réunion entre les élus, les parents d'élèves, leurs représentants et les enseignants se déroulera au début de l'année 2018 (vers le 8 janvier).

ÉCOLE – Subvention ULIS

Un enfant Bazogéen est scolarisé en classe U.L.I.S (Unité Locale d'Inclusion Scolaire) sur la commune de MAYENNE. N'ayant pas ce type d'unité au sein de notre école, nous sommes dans l'obligation de financer la scolarité via l'établissement.

La somme demandée est de 381 €.

Nous délibérons (dont 2 voix par pouvoir) :

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

VOIRIE

Nous projetons de faire un état des lieux sur la sécurité routière dans notre centre-bourg et dans les lotissements. Quelques points dangereux ont été visualisés. Nous proposerons aux élus de faire une visite sur les lieux dans le courant du mois de janvier. Aussi, il est demandé de faire appel à la D.D.T qui pourrait nous aider dans le diagnostic.

*La D.D.T fait ce genre de prestation. Un rendez-vous a été pris le 4 janvier à 14h00.
La mairie de SAINT-BAUELLE a des « BALIROAD » mais qui sont fournis par une société prestataire avant des travaux déjà commencés.*

DIVERS – Réflexion autour de nos adolescents

Nos adolescents sont, parfois, livrés à eux-mêmes lors des congés scolaires. Nous réfléchissons sur ce qui pourrait être fait pour des animations et/ou occupations.

Il est proposé d'en parler au CASL et, de notre côté, de demander la création d'un conseil municipal des jeunes (de 11 à 18 ans).

Un flyer sera mis dans le bulletin municipal pour recenser les adolescents intéressés.

VESTIAIRES

Avant la réunion du 14 décembre en compagnie de l'architecte, des élus et des représentants du club de football, nous visualisons les 3 projets

Projet n° 1 :

Recueille la quasi-unanimité en raison des 4 vestiaires (forte demande des utilisateurs pour avoir 4 vestiaires). Les vestiaires ne faisant pas 20 M² nous risquerions de ne pas obtenir de subvention dites FAFA. Extension et réhabilitation avec très peu de démantèlement sur ce projet. Nous utiliserions les vestiaires existants pour faire une symétrie avec les deux nouveaux (d'où ces surfaces qui n'atteignent pas 20 M²). Ajout d'un club house – Serait-il subventionné ?

Projet n° 2 :

Lors d'un conseil municipal et pour l'obtention du FAFA, nous avons opté pour ce dernier (demande des élus avant la réunion plénière). Pas 4 vestiaires mais nous restions dans la réglementation pour avoir ladite subvention. Ce projet restait, malgré tout, avec des vestiaires doublés en surface par rapport à l'identique. Essentiellement du démantèlement avec un projet neuf (sans rénovation associée). Le club house serait-il subventionné séparément ?

Projet n° 3 :

Idéal pour le confort, et l'éventuel avenir du club. Beaucoup trop au-dessus de notre budget. C'essentiellement du démantèlement avec un projet neuf (sans rénovation associée). Le club house aurait-il une subvention dite « à part » ?

La réunion du 14 décembre s'est bien déroulée. Les footballeurs souhaitent tout de même 4 vestiaires. Nous attendons de nouveaux plans et des retours du district de football pour nous prononcer définitivement. Une étude financière des deux possibilités sera faite.

ÉGLISE

Nous devons refaire une partie du plancher du clocher avant la réfection du système de sonneries des cloches. Sans cette consolidation, la société n'interviendrait pas. Un devis de M. GILET est proposé : 681 € TTC (dont la protection de nos « œilletons » face aux intempéries).

Nous délibérons (dont 2 voix par pouvoir) :

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

SALLE DES ASSOCIATIONS

Nous avons eu une nouvelle demande pour la location de la salle des associations (pot de retraite, vin d'honneur etc...). Pour clarifier ces locations ponctuelles et pour ne plus délibérer à chaque fois et de façon nominative, nous proposons de faire une délibération générale / globale.

Nous délibérons (dont 2 voix par pouvoir) :

Pour : 12
Contre : 00
Abstention : 00

QUESTIONS DIVERSES

BULLETIN MUNICIPAL

Il est terminé et envoyé à l'impression. Retour prévu la semaine 51 et envoi à la poste semaine 52 pour une distribution semaine 01/2018. Merci à David et aux membres de la commission pour leurs travaux.

VOEUX 2018

*Ils se dérouleront le vendredi 12 janvier 2018 à partir de 18h30.
Nous avons prévenus Mme et Mr BURS (pour les chichis).*

SERVICE PRESTATION(S)

Monsieur QUELLIER quittera ses fonctions le 2 janvier prochain. Nous apprécions son étroite collaboration et ses compétences.

ILLUMINATIONS 2017

Nous faisons un retour du pot de village et sommes ravis de la teneur des évènements. À réitérer.

MAISON CHRÉTIEN

Nous prévoyons son démantèlement. Avant cela, nous ferons un pré-projet pour connaître le futur aménagement de la place.

Le CAUE a été contacté. À suivre pour cette démarche.

Prochain conseil le mardi 28 janvier 2018

Bonnes fêtes de fin d'année et à l'année prochaine !